

ACP GROUPE IN GENEVA

SUPPORT TO THE ACP GROUP IN GENEVA TO STRENGTHEN THE GROUP'S PARTICIPATION IN THE MULTILATERAL TRADE NEGOTIATIONS UNDER THE WORLD TRADE ORGANIZATION (WTO)

PROGRAMME'S HIGHLIGHTS

NEWSLETTER 5 JANUARY 2016

The project is designed by TradeCom II Programme in collaboration with the ACP Office in Geneva.

It is designed to support the ACP Group in Geneva to participate effectively in the multilateral trade negotiations under the WTO and to draft legal text for incorporation in the outcome of the WTO negotiations.

The African, Caribbean and Pacific Group of States (ACP) is an organisation created by the Georgetown Agreement in 1975. It is composed of 79 African, Caribbean and Pacific States that seek to be integrated and connected to the global trading system but face an array of constraints including supply-side constraints and high trade costs. The ACP Geneva Office was established in December 2001 to assist the ACP Group in Geneva to enhance its effective participation in the multilateral trade negotiations under the WTO. It now has a more permanent status and has widened its mandate to include, inter alia, facilitating coordination among the Representatives of ACP countries in Geneva and, providing technical assistance to ACP States with regard to issues dealt with in Geneva.

Based on the ongoing WTO negotiations, the ACP Group has identified its offensive and defensive interests in the key areas of the multilateral trade negotiations: agriculture, non-agricultural market access, services, fisheries and intellectual property rights.

The Project contributes to:

- empower ACP Delegations in Geneva to participate effectively in trade negotiations/deliberations in the WTO;
- guide ACP delegates to participate in the drafting of legal text/elements for incorporation in the outcome of the WTO negotiations;
- ensure that ACP Group's positions are fully reflected in the legal text and outcome of the 2017 11th Ministerial Conference.

GROUPE ACP À GENÈVE

APPUI CIBLÉ AU GROUPE ACP À GENÈVE EN VUE DE RENFORCER LA PARTICIPATION DU GROUPE AUX NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES DANS LE CADRE DE L'OMC

LES ELEMENTS MARQUANTS DU PROJET

BULLETTIN D'INFORMATION 5 JANVIER 2016

Ce projet est conçu par le programme TradeCom II en partenariat avec le Bureau de Genève du Secrétariat ACP.

Il vise à appuyer le Groupe ACP de Genève pour qu'il participe efficacement aux négociations commerciales multilatérales sous l'égide de l'OMC et qu'il rédige un texte juridique permettant l'incorporation aux résultats des négociations de l'OMC et, en particulier, de la 11ème Conférence ministérielle de l'OMC, prévue à Buenos Aires, en Argentine.

Le Groupe d'États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est une organisation créée par l'Accord de Georgetown en 1975. Il se compose de 79 États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique cherchant à s'intégrer au système commercial mondial, étant confrontés à différentes contraintes, notamment en matière d'offre et de coûts commerciaux élevés. Le Bureau de Genève du Secrétariat ACP a été établi en décembre 2001 afin de soutenir le Groupe ACP de Genève pour lui permettre une participation plus efficace aux négociations commerciales multilatérales sous l'égide de l'OMC. Il a désormais un statut plus permanent et a élargi son mandat de manière à favoriser, entre autres, la coordination entre les représentants des pays ACP à Genève et fournir une assistance technique aux États ACP sur les questions gérées à Genève.

Suite aux négociations de l'OMC déjà entamées, le Groupe ACP a défini ses intérêts offensifs et défensifs dans les domaines clés des négociations commerciales multilatérales, à savoir l'agriculture, l'accès au marché non-agricole, les services, la pêche et les droits de propriété intellectuelle.

Le projet permettra :

- 🌐 d'autonomiser les délégations ACP à Genève de manière à participer efficacement dans les négociations / délibérations commerciales au sein de l'OMC ;
- 🌐 de guider les délégués ACP afin qu'ils participent à la rédaction de textes / éléments juridiques aidant à l'incorporation aux résultats des négociations de l'OMC ;
- 🌐 d'assurer que les points de vue du Groupe ACP soient entièrement reflétés dans le texte juridique et le résultat de la 11ème Conférence ministérielle de 2017